

Règlement de l'Epreuve

1. L'épreuve, ouverte à tous, licenciés(es) ou non, **est réservée à la marche sans bâtons.**
2. Le départ est fixé le samedi à 11h00, l'épreuve se termine le dimanche à 11h00 et la remise des récompenses se fera le dimanche à 12h00.
3. Les participants s'inscrivent soit en individuel (20 ans âge révolu), soit en équipe de quatre maximum (14 ans âge révolu). Les équipes constituées pourront être masculines, féminines ou mixtes.
4. Au sein d'une équipe, l'alternance des partenaires se fera dans l'ordre et le rythme choisis par le groupe.
5. L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès des assurances GROUPAMA. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
6. Le comité d'organisation, en cas d'évènements pouvant présenter un danger, se réserve le droit d'interrompre l'épreuve le temps nécessaire pour garantir la sécurité des participants.
7. La participation aux "24 heures de marche" est subordonnée à la présentation d'un **certificat médical** de non contre-indication à la marche en compétition daté de moins de 1 an ou de la photocopie d'une **licence FFA** (Fédération Française d'Athlétisme) ou d'une licence agréée FFA de l'année en cours ou d'une attestation de **Parcours Prévention Santé (PPS)** de moins de 1 an.
8. Les accompagnateurs ou suiveurs, exclusivement à la marche, sont autorisés à hauteur d'une personne par concurrent à l'accompagner durant l'épreuve dans le cadre horaire défini par le comité d'organisation.
9. Ne peuvent participer à l'épreuve que les candidats répondant à ce règlement et ayant acquitté les droits d'inscription. Aucun remboursement ne sera fait sauf sur justificatif (certificat médical et cas de force majeur).
10. L'organisation, se réserve le droit d'utiliser gratuitement votre image prise sur et lors de l'épreuve pour illustrer dans le cadre de sa promotion et ce, quel que soit le type de support.
11. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
12. L'organisation acceptera les inscriptions reçues **au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve**. Elle se réserve le droit de clôturer les inscriptions plus tôt si la limite de 300 participants est atteinte.



24 heures de marche de Haute-Saintonge 2026

Bulletin d'inscription

Contact en cas d'urgence

Individuel - Equipe

Nom de l'équipe

Port :

A remplir et envoyer accompagné de votre paiement à :

L'Empreinte, mairie, 1 place de la mairie – 17270 MONTGUYON / Inscription en ligne, toutes les infos sur :

www.24heuresdemarche.com via Hello Asso

1 - Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Email : Port :

Lu et accepté le règlement de l'épreuve (au verso)

(du parent si mineur) **Signature**

2 - Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Email : Port :

Lu et accepté le règlement de l'épreuve (au verso)

(du parent si mineur) **Signature**

3 - Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Email : Port :

Lu et accepté le règlement de l'épreuve (au verso)

(du parent si mineur) **Signature**

4 - Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Email : Port :

Lu et accepté le règlement de l'épreuve (au verso)

(du parent si mineur) **Signature**

Joindre une photocopie de votre certificat médical de non contre-indication à la marche en compétition daté de moins de un an ou d'une licence FFA (Fédération Française d'Athlétisme) ou d'une licence agréée FFA de l'année en cours ou de votre attestation de Parcours Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois.

Concurrents : droits d'inscription + ravitaillement + repas nb : x 35,00 € = €

Accompagnateurs : repas samedi soir nb : x 11,00 € = €

Accompagnateurs : petits-déjeuners dimanche matin nb : x 3,50 € = €

Chèque libellé à l'ordre de « L'Empreinte »

Total = €

 Si vous désirez arriver en train, contactez nous pour votre organisation.

 Vous recevez la confirmation de votre inscription par voie numérique